Principales mesures

Port du masque obligatoire dans les centres-villes de Maubeuge, Aulnoye, Jeumont, Hautmont et Louvroil et plus seulement à proximité des lieux d'accueil du public.

Interdiction des temps de convivialité (buvette, cocktail...) dans les rassemblements associatifs.

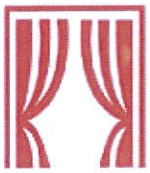

Jauge abaissée à 1 000 spectateurs pour les spectacles.

Fermeture des bars, cafés et restaurants à 00 h 30.

Accès aux vestiaires des équipements sportifs interdit ou restreint à un protocole sanitaire strict. Maintien de l'ouverture des piscines.